

« Fais ton job ! » L'anecdote est rapportée par "L'Express". Carole Delga, secrétaire d'Etat (entre autres) à l'ESS, en quête de soutien dans la course à l'investiture PS pour la présidence de la grande région Languedoc-Midi-Py. (qu'elle a d'ailleurs obtenue), a rendu visite au baron socialiste Jean Glavany. Lequel lui a rétorqué : «Carole, tu es au gouvernement depuis à peine six mois. Ton secrétariat d'Etat, c'est un plein-temps (...) Fais ton job, c'est déjà beaucoup !». «Tu as eu raison», a répondu Manuel Valls à l'ancien ministre qui lui racontait l'entrevue. Loin de tout poujadisme ou de tout simplisme type «Tous pourris!», on se perd en conjectures pour donner un sens à l'anecdote qui ressemble à un billard à plusieurs bandes. Peut-être n'en a-t-elle d'ailleurs pas tant que ça ... de sens.

PB (ES)

Fonds européens, régions et ESS

Comment les conseils régionaux se saisissent-ils des moyens issus de la nouvelle programmation 2014-2020 des fonds européens pour soutenir les projets et les acteurs de l'économie sociale ? Une note commune publiée mi-janvier par l'agence d'ingénierie spécialisée Avise et le réseau RTES (Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire) a passé au crible les politiques régionales en la matière (1). Il en ressort que seule une minorité de régions (5) dont l'Aquitaine accorde une place à l'ESS dans ces programmes. «Sous la forme d'un objectif spécifique ou d'une catégorie d'actions spécifiquement dédiée à l'ESS dans

un objectif plus général», précise la note. Le rapport détaille notamment le cas de l'Alsace et des Pays de la Loire.

Pour ce qui est de l'item «innovation sociale», la note remarque qu'il est assez peu traité en tant que tel à travers ces programmes opérationnels, mises à part quelques exceptions dont le Poitou-Charentes. Lequel fait partie des régions prenant en compte l'innovation sociale dans sa stratégie d'intervention et de soutien.

(Localtis, Gazette des communes)

(1) A partir de mots clés tels «ESS», «entrepreneuriat social», «innovation sociale», «coopération», etc., passés sur les programmes opérationnels FEDER/FSE des conseils régionaux

L'Union européenne confie aux Etats-membres la gestion d'une partie des fonds européens structurels et d'investissement (dont le fonds européen de développement régional - Feder - et le fonds social européen), dans le cadre du programme 2014-2020. Sur un budget total de 26,7 milliards d'euros, les conseils régionaux en gèrent la plus grande partie (20,5 Mds € dont 1,165 Mds € pour l'Aquitaine et 743 Mds € pour le Poitou-Charentes). (Avise)

LIRE AUSSI EN PAGE 4

> Loi ESS, DÉCRET SUR LES ACHATS SOCIALEMENT RESPONSABLES La publication du décret précisant le seuil au-delà duquel l'adoption d'un schéma d'achats socialement responsables est obligatoire a permis l'entrée en vigueur, le 01/02/15, de l'article 13 de la loi cadre de l'ESS du 31 juillet. Ce texte a pour but de rendre exemplaire le comportement des collectivités publiques, la commande publique étant «un levier majeur au service de l'insertion sociale» représentant pas moins de 10 à 15% du PIB. Néanmoins, la moyenne des marchés à clause sociale était de 7,3% en 2012 pour les collectivités territoriales et à peine 1,8% pour l'Etat. Le décret publié le 31/01 fixe à 100 M€ HT le seuil au-delà duquel les acheteurs publics ont l'obligation d'adopter et de publier un «schéma de promotion des achats publics socialement responsables». Lequel précise les marchés et contrats à retenir par les collectivités afin de déterminer le montant de leurs achats. Le seuil fixé permet d'englober la quasi-totalité des régions métropolitaines, une

soixantaine de départements, près de 70 Epic (établissements publics de coopérations intercommunales) et une dizaine de communes (de plus de 250.000 habitants), soit en tout 160 collectivités territoriales.

> ASSOCIATIONS | DAVANTAGE DE CRÉDITS POUR LES ACTEURS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE L'une des annonces du chef de l'Etat lors de sa dernière conférence de presse a porté, signale le blog de Michel Abhervé, sur les associations actrices de la politique de la Ville. F. Hollande, après leur avoir adressé des louanges, a indiqué que «les crédits des associations qui ont été considérablement diminués ces dernières années seront non seulement préservés, mais augmentés, là où il y a justement une priorité qui doit être donnée à la politique de la Ville.» Les décisions de ces dernières années «peuvent susciter un certain scepticisme», commente M. Abhervé. Outre le montant des crédits, l'accent devrait être mis selon lui sur la réduction de la lourdeur des procédures qui fragilisent aussi les associations.

Scop Buroform : questions après la liquidation

La fin de l'aventure coopérative d'Arfeo-Buroform, aujourd'hui en liquidation - qui n'a malheureusement rien d'exceptionnel pour ce type de reprise (voire la liquidation de la Scic des Ateliers ex-Lejaby) - continue de susciter interrogations et mises en cause.

APRÈS LA LIQUIDATION D'ARFEO-BUROFORM (mobilier de bureau) et la fin de l'aventure Scop - des solutions de reprises sont encore explorées -, des élus et représentants communistes du Pays chavinois (Vienne) posent des questions sur la «chaîne d'événements» qui ont conduit selon eux à ce «gâchis industriel et social». Notamment comment en 2007, «une entreprise leader dans son secteur a pu sombrer en quelques mois ?» Et de mettre en cause notamment l'Union régionale des Scop des Pays de Loire (le siège de l'entreprise était située en Mayenne) pour sa gestion du dossier (de reprise en Scop en 2013). Oseo puis Bpifrance,

les Régions Poitou-Charentes et Pays de la Loire, les dirigeants successifs de l'entreprise (lesquels se livrent à quelques règlements de comptes) sont également mis en cause par ces militants PCF.

Ces représentants, qui sont aussi pour partie des élus locaux, plaident pour la création d'un conseil économique et social du territoire (le Pays chavinois), une instance indépendante réunissant élus, acteurs économiques dont la Cress (chambre régionale de l'économie sociale et solidaire), mais aussi des représentants de salariés, pour éviter de nouveaux déboires.

(NR, Centre Presse)

POST-IT ENERGIE - SCIC PCER, PRODUCTION EN HAUSSE DE 10%

Poitou-Charentes Energies Renouvelables, Scic (société coopérative d'intérêt collectif) créée en 2008, annonce une production d'électricité en nette progression en 2014, +10% par rapport à 2013, avec 1.156.943 kWh produits. Cette hausse s'explique par les mises en services de leurs nouvelles installations photovoltaïques, signale le communiqué de la coopérative. A savoir : les ombrières de parking à Champniers, Saint-Jean-d'Angély, Surgères, Vouhé et Poitiers. La Scic PCER a pour vocation le développement, l'exploitation et la production d'électricité d'origine photovoltaïque, mais aussi hydroélectrique et provenant de la méthanisation. A l'origine, la coopérative a été suscitée par la Région Poitou-Charentes, EDF et la Caisse des dépôts, - avec pour objectif d'accélérer le développement de production régionale d'énergies renouvelables - bientôt rejoints par d'autres partenaires financiers (Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes, Crédit Mutuel Centre Atlantique et Crédit mutuel Océan, Dexia) ainsi que par le Pôle des Eco-industries de Poitou-Charentes, les sociétés Poitou-Charentes innovation et Esbim SARL, le groupe Henri et Crédit agricole. Le capital dépasse le million d'euros. La Scic concentre une partie de son activité sur la production solaire photovoltaïque, en tant que tiers investisseurs, en louant notamment des toitures. (www.pcer.fr)

MÉCENAT | FONDATION MACIF AVEC ROULE MA FRITE La mutuelle Macif via sa fondation soutient des initiatives locales dans le domaine de la mobilité durable. L'association Roule ma frite qui a essaimé aujourd'hui à travers 7 antennes régionales (dont Roule ma frite 17 sur le pays de Marennes Oléron) bénéficie de ce mécénat. RMF17 collecte les huiles alimentaires usagées auprès des adhérents et de restaurateurs et les recycle en carburant (transformation en additif au diesel), produit redistribué en circuit court. «Expérimentale au départ, notre production de biodiesel à base d'huiles alimentaires usagées a fait rouler le petit train touristique d'Oléron», explique Grégory Gendreau, fondateur de Roule ma frite.

Bang, une nouvelle Scop dans la com'

L'Union régionale des Scop de Poitou-Charentes annonce la création d'une nouvelle société coopérative et participative, l'agence de communication Bang, basée à Niort (à la Maison de l'ESS rue Sainte-Claire Deville) avec 4 salariés associés, 3 directeurs artistiques et une directrice de clientèle, Sophie Pannier. (Contact : 05.49.28.25.66 - sophie@bang-design.fr)

30 BOUGIES POUR LES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS

Le dispositif Groupement d'employeurs fête cette année son 30^{ème} anniversaire. Le CRGE Poitou-Charentes qui souffle en même temps ses 15 bougies va célébrer l'événement en organisant à Poitiers le 31 mars (au centre de conférences) une manifestation de portée nationale autour des problématiques de mutualisation de l'emploi et de travail à temps partagé. (www.cрге.com)

CROWDFUNDING | LUMO REJOINT

CITIZENERGY La plateforme européenne de financement participatif Citizenergy («énergie des citoyens») a été lancée le 13/02. la plateforme de crowdfunding Lumo-France fait partie du consortium qui porte le projet.

Expérimentation territoire **zéro chômeur**

Le Grand Mauléon (79) est l'un des cinq territoires d'expérimentation du dispositif «Territoires zéro chômeur de longue durée» poussé par ATD Quart Monde et localement par les Ateliers du Bocage. L'idée est de transférer le coût du chômage et des emplois manquants en termes de besoins sociétaux non satisfaits vers le financement d'emplois en CDI pour des chômeurs de longue durée.

FINANCER L'EMPLOI D'UN CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE EN CDI AU SMIC peut au final revenir moins cher que sa prise en charge par la collectivité. C'est de cette idée qu'est partie l'organisation humanitaire ATD Quart Monde pour bâtir son initiative, le dispositif «Territoire zéro chômeur de longue durée», que d'aucuns ont décrit comme une «idée folle». Mais aujourd'hui, elle prend le chemin d'un début de réalisation avec une expérimentation sur quatre territoires, des communautés de communes, en France. Parmi eux, le Grand Mauléon dans les Deux-Sèvres (1).

Selon ATD QM, le coût des emplois manquants (les quelque 3 millions de personnes en situation de chômage de longue durée, c'est-à-dire sans activité ou en activité partielle depuis plus d'un an) est de 15.000 euros par personne et par an (en agrégeant les allocations de solidarité perçues, le manque-à-gagner pour la collectivité notamment en termes de cotisations sociales et les coûts sociaux qui pourraient être évités avec le plein emploi). Alors que par ailleurs, selon ATD, «ce n'est pas le travail qui manque, mais l'emploi». D'un autre côté, un certain nombre de travaux ou d'activités, correspondant à des besoins ou des tâches utiles à la société, ne sont pas ou plus assurés parce que partiellement solvables ou ne représentant qu'une faible lucrativité aux yeux de l'économie classique.

Le principe du dispositif est de transférer ces coûts sociaux pour alimenter un fonds de financement afin de subventionner des entreprises (des SA, des Scop, des Scic ou des associations, mais avec des dispositions particulières dont une orientation prioritaire vers la création d'emploi) chargées d'employer en CDI des chômeurs de longue durée, en vue de réaliser ces missions. Le financement de ces emplois devrait être complété par le chiffre d'affaires réalisés avec l'exécution de ces travaux. Originalité, les personnes sont recrutées en CDI, mais restent demandeurs d'emploi, disponibles pour être recrutées par des entreprises clas-

siques. Dans un premier temps, la loi de 2003 permet ce type d'expérimentation, avant d'envisager une généralisation qui nécessiterait un nouveau cadre légal. La durée de la phase d'expérimentation est prévue

Ce n'est pas le travail qui manque mais l'emploi

pour 5 à 7 ans, alors que, déjà, des mises en garde s'élèvent contre une éventuelle concurrence ou disqualification de l'insertion par l'activité économique et des contrats aidés, voire des effets d'aubaine ou une concurrence déloyale. ATD propose pour parer ces risques de limiter le dispositif au travail semi-solvable, «un service public réalisé par des entreprises privées régulées», qui n'intéresse pas généralement les entrepreneurs. ATD a identifié les besoins en question au cours d'une première expérimentation dans le Maine-et-Loire en 1995 (animation de bibliothèque, entretien d'espaces verts, service aux collectivités, etc.) La Région Poitou-Charentes a apporté sa participation à l'élaboration du projet dans les Deux-Sèvres, en soutien des Ateliers du Bocage, entreprise d'insertion. Son responsable, Bernard Arru, a accompagné à Maignon Patrick Valentin, chargé du réseau emploi à ATD Quart Monde, début février, lors d'une réunion de préparation.

(1) Les autres territoires : Redon-Pipriac (Ille-et-Vilaine), Nancy-Colombey-les-Belles (Meurthe-et-Moselle), Clamecy-Premery (Nièvre)

Le Mouvement ATD Quart Monde, organisation non gouvernementale sans affiliation ni religieuse ni politique, fondé en 1957 par Joseph Wresinski, s'est donné pour objectif de garantir l'accès des plus pauvres à l'exercice de leurs droits. Il est à l'origine de plusieurs avancées sociales : revenu minimum d'insertion (RMI), couverture maladie universelle (CMU), droit au logement opposable (Dalo), etc.

Europe et économie sociale, quelle convergence ?

Le colloque «Collectivités territoriales, ESS et Europe», en janvier, a abordé la question de l'économie sociale, appréhendée à l'échelle du Vieux Continent, à travers convergences, divergences et dynamiques de développement.

«DES SENTIMENTS AMBIVALENTS». C'est en ces termes que l'un des participants d'un colloque organisé mi-janvier à Paris (par RTES) sur le thème «Collectivités territoriales, ESS et Europe», la députée PS de Paris, Fanélie Carrey-Conte, décrivait les relations entre l'économie sociale et solidaire et l'Europe, comme l'a rapporté "La Gazette des communes". «Il y a des choses intéressantes qui se passent mais en même temps les règles économiques qui régissent les marchés européens, notamment de concurrence libre et non faussée, viennent percuter certaines valeurs et les modes d'agir de l'ESS». La députée pointait notamment la difficulté à faire reconnaître la spécificité des «services sociaux d'intérêt général» (SSIG).

La question latente est : **peut-on vraiment parler d'ESS à l'échelle européenne ?** La notion en tant que telle (reposant sur les quatre familles statutaires - associations, mutuelles, coopératives, fondations) étant une spécificité française. Lors de ce colloque, l'économiste belge, Denis Stokking, fondateur du think tank "Pour la solidarité" a rappelé les deux approches habituelles pour identifier et étudier les convergences en Europe des modèles d'économie sociale : le statut donc, mais aussi la finalité - service à la collectivité, autonomie de gestion, gestion participative -, on pourrait ajouter la lucrativité limitée.

L'approche par les statuts est compliquée : exemple, le modèle italien est proche de la France, moins la prépondérance des mutuelles. Quant à la finalité sociale, Denis Stokking souligne la question législative :

«En France, on a une loi hybride (depuis cet été) entre la loi-cadre et la loi technique. On peut parler de lois cadres au Portugal ou en Espagne où des éléments de l'ESS sont repris dans la Constitution».

Les règles économiques viennent percuter certaines valeurs de l'ESS

A ce propos, Camille Rosenblatt avait distingué, dans un *working paper* (une note de travail...) publié par "Pour la solidarité", **quatre modèles européens** en matière d'économie sociale : un **modèle rhénan** (comprenant la France) ou «corporatiste», avec un Etat-Providence puissant et décentralisé ; un **modèle anglo-saxon** (ou libéral) où l'Etat-Providence est déclinant ; un **modèle scandinave** (ou socio-démocrate) où l'économie sociale est peu structurée et fédérée par champ d'intervention et un **modèle méditerranéen** (ou émergent) avec un développement récent des organisations sous l'effet de la crise et de l'instabilité politique.

Au-delà de ces disparités nationales, Denis Stokking s'attache à dessiner les contours d'une possible politique européenne en économie sociale. Il s'appuie notamment sur l'**initiative pour l'entrepreneuriat social** (IES) lancée en 2011 par la Commission européenne. Regrettant au passage que les élus français ne s'emparent pas davantage des **fonds structurels** pour soutenir le secteur, alors que la transposition de la directive européenne en matière de marchés publics contient selon lui des «opportunités gigantesques».

L'AGENDA

LUNDI 2 MARS

LES CIGALES À PARTHENAY Réunion d'information et d'échanges avec les Cigaliers des Deux-Sèvres (clubs d'investisseurs solidaires) A 19h, 2 rue Ernest-Pérochon, Parthenay-79

LUNDI 9 MARS

CAFÉ SENIORS "Seniors et alors !", organisé par la Mutualité française De 14h30 à 16h, café La Colombière, rue d'Aguesseau, Angoulême

JEUDI 19 MARS

COLLOQUE ZÉRO DÉCHET Journée d'échange sur la prévention

et la valorisation des déchets avec l'Université de Poitiers, l'Ademe, la CCIR, la Région Poitou-Charentes, le CG des Deux-Sèvres, la CAN, la Ville de Niort, le Pôle des Eco-Industries et l'Arc Pôle universitaire (site de Noron) à Niort-79

MARDI 31 MARS

30 ANS DES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS Anniversaire du dispositif Groupement d'employeurs organisé par le CRGE Poitou-Charentes, rencontre nationale autour des problématiques de mutualisation de l'emploi et de travail à temps partagé Centre de conférences, Poitiers-86